



Madame Geneviève Guilbault
Députée de Louis-Hébert et Vice-première ministre
Assemblée Nationale de Québec
Parlement de Québec
Genevieve.Guilbault.LOHE@assnat.qc.ca
810, route Jean-Gauvin, bureau 202
Québec (Québec) G1X 0B6

Madame la Députée,

À la suite de la récente décision de votre gouvernement de réduire l'assistance lors des rassemblements religieux, nous ne pouvons rester muets.

Il va sans dire que vous prenez des décisions qui vous paraissent responsables et pertinentes afin de protéger les Québécoises et les Québécois. Mais permettez-nous de vous démontrer que beaucoup d'efforts sont déployés afin de protéger les membres de nos communautés chrétiennes.

L'Assemblée des évêques du Québec nous a communiqué un protocole ajusté aux particularités du culte catholique. Ce dernier a été travaillé et révisé à deux occasions par les fonctionnaires et les leaders religieux tel que nous pouvons le constater dans la dernière version de protocole en date du 4 août. Les Services diocésains de Québec se sont assurés que ces informations se rendent dans toutes les paroisses de notre diocèse. Par la suite ce sont les équipes pastorales de nos milieux qui ont mis en forme ces informations afin que nous puissions les appliquer. Des comités ont alors été créés afin de mettre en œuvre ces recommandations et nous avons été fidèles à ces dernières. La collaboration des paroissiens lors des rassemblements a été immédiate démontrant ici le souci bienveillant qu'ils portent les uns pour les autres. De plus, saviez-vous qu'à la demande du Cardinal Lacroix, notre paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur met sur pause l'initiation chrétienne des enfants minimalement jusqu'à janvier 2021 afin de minimiser les risques de contagion et repenser nos pratiques ?

Nous nous permettons aussi de citer les propos de la Docteure Mylène Drouin, directrice de la Santé publique de Montréal, dans sa lettre du 21 septembre 2020 : « Il n'y a pas eu d'éclosion signalée dans les lieux de cultes catholiques de Montréal ni d'éclosion dans les autres lieux de cultes des autres confessions ». Nous ne représentons pas le risque le plus éminent pour la transmission de la COVID-19 c'est une évidence.

C'est pourquoi nous vous demandons de reclassifier le plus tôt possible les lieux de cultes dans la catégorie des salles de spectacles, des cinémas et des théâtres, ce qui nous permettrait de continuer à accueillir jusqu'à 250 personnes dans nos lieux de cultes au lieu d'être limité à 25 ou 50.



Afin de comprendre notre situation, il n'est pas nécessaire de partager notre foi. Nous partageons tous la même humanité habitée de joies et de souffrances et c'est au nom de cette humanité partagée que nous vous implorons de poser un geste qui nous redonne à nous les catholiques du Québec, ce qui nous permet de rester debout et d'avancer en demeurant dans l'espérance. Nos rassemblements sont pour nous tout aussi soutenant qu'un accompagnement psychologique. Ils sont un réel secours car ils nous situent dans un geste de communion bienveillante les uns envers les autres qui brisent l'isolement que la vie actuelle nous impose.

Madame la députée et Vice-première ministre, nous vous invitons vous et votre leader politique M. Legault, à venir constater par vous-mêmes le sens des responsabilités de nos communautés chrétiennes. Nous vous attendons le dimanche 4 octobre prochain à la messe de 11 heures en l'église de Saint-Augustin. Par ce geste vous manifesterez votre considération envers toutes les Québécoises et tous les Québécois sans distinctions reliées à la religion. De votre discours, nous avons bien compris que la laïcisation ce n'est pas effacer la religion, mais la resituer dans le paysage culturel du Québec actuel. Voici votre chance de le manifester.

Par votre engagement politique à titre de députée, votre voix est la nôtre. Nous comptons donc sur vous afin que notre requête soit présentée à l'Assemblée nationale et que M. Legault soit informé des particularités de notre situation.

Merci infiniment d'avoir choisi de vous faire la voix du peuple et ainsi, de considérer notre demande.

Cordialement,

NOM EN LETTRES MOULÉES _____

SIGNATURE _____

ADRESSE POSTALE _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____

Signé le _____

Membre de la communauté de Sainte-Catherine
Soutenu par son pasteur et son équipe pastorale
La-Transfiguration-du-Seigneur
418-653-5643 info@latransfiguration.com

CC : M. Éric Caire, député de La Peltrie Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca
5121, boulevard Chauveau Ouest, Bureau 201
Québec (Québec) G2E 5A6